



## SE PREPARER A L'EVALUATION EXTERNE

Tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont soumis à une évaluation externe tous les sept ans. La législation impose aux organismes gestionnaires et aux directeurs une méthodologie et une mise en œuvre partagées en amont, avant la signature du contrat. Il est indispensable que les directeurs s'approprient la loi, le décret et également la philosophie pour cette évaluation externe dont l'enjeu majeur est le renouvellement de l'autorisation de fonctionner de l'établissement ou du service.

### Public concerné

Directeurs d'établissements et services pour personnes âgées, directeurs adjoints, responsables qualité.

### Objectifs :

Se préparer à l'évaluation externe, acquérir des outils pour contracter avec un organisme agréé, savoir faire un pré-diagnostic de sa structure.

### Programme :

Les enjeux de l'évaluation externe  
Le lien avec l'évaluation interne  
La loi 2002-02 et son décret d'application  
Les obligations réglementaires  
Les recommandations de l'ANESM  
Une évaluation non-normative, reposant sur le projet de l'institution  
Le choix d'un référentiel  
Les différentes organisations pratiques possibles  
Les outils de management utiles

*\*L'intégralité du coût de la formation est due pour toute annulation intervenant moins de 8 jours ouvrables avant le stage.*

### Informations pratiques

#### Durée de la formation :

1 journée de 9h00 à 17h00

#### Tarif déjeuner inclus\* :

Adhérents à la FNADEPA : **225 €**

Non adhérents : **275 €**

Le nombre de stagiaire est fixé à 15 par session, la formation sera annulée le 13 mars 2010 s'il y a moins de 10 inscrits à cette date.

**Date :** Le 23 mars 2010

#### Lieu :

MAPAD LES RIVES DE L'ELORN  
9 AVENUE GEORGES POMPIDOU  
29490 GUIPAVAS

#### Directeur :

Monsieur SEGUIN Eric

**Tel :** 02.98.84.86.43

#### Intervenant :

Evaluateur externe expert certifié AFNOR  
Madame MORVAN Martine

**Organisateur :** FNADEPA

#### N° de formation :

11 93 05795 93

FNADEPA FORMATION

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**A retourner à FNADEPA –175 boulevard Anatole France - 93200 SAINT-DENIS**

**Tél : 01.49.71.55.30 Fax : 01.48.20.63.74**

Titre \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adhérent  Non Adhérent

Etablissement \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

**Se préparer à l'évaluation externe**

**Le 23 mars 2010 à GUIPAVAS**

**( 1 Bulletin par personne )**

#### Statut de l'établissement :

FPT  FPH  FPE

Association  SA ou SARL

Autre à préciser : \_\_\_\_\_

#### Règlement :

Je règle par chèque ci-joint

Je règle par mandat administratif

Organisme collecteur des fonds formation : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Signature et cachet de l'établissement**

